

Coopérative Scolaire de l'École Maternelle, à SOIRANS
(0211955L)

Compte : Banque Populaire n° 092219164537 -

Mandataire : Laurence DHAINAUT. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2016 au 31.08.2017

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats de produits pour cession	319,20	7070 0008 Ventes de produits pour cession	550,00
6168 1008	Assurances versées	0,00	7080 0008 Produits des activités éducatives	0,00
6181 0008	Charges des activités éducatives	2 070,00	7410 0008 Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 21	134,65	7420 0008 Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	0,00	7500 0008 Autres produits courants	913,73
6700 0008	Charges exceptionnelles	0,00	7560 0008 Participations volontaires des familles	517,50
6800 0008	Achats de biens durables	0,00	7670 0008 Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	(figurant à l'inventaire de la coop.)		7700 0008 Produits exceptionnels	0,00
Total des charges (A) :		2 523,85	Total des produits (B) :	
			1 981,23	
Résultat de l'année 2016 - 2017 (B-A) (+/-) : -542,62				

Bilan simplifié au 31 Août 2017

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Soldes des comptes au 31/08/2017			
512 Banque(1)	1 993,71	110 Report à nouveau au 1.09.2016 :	2 536,33
514 Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2016	
530 Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2017 :	-542,62
5.. Autre compte	0,00		
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	1 993,71	Total du passif :	1 993,71

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

(1) Compte bancaire 512 :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 1 993,71

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 1 993,71
Le rapprochement bancaire est bon.

(2) Arrêté de caisse au 31 août 2017 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Montant	Nombre	Somme
Billets:	200,00	0	0,00
	100,00	0	0,00
	50,00	0	0,00
	20,00	0	0,00
	10,00	0	0,00
	5,00	0	0,00
Pièces:	2,00	0	0,00
	1,00	0	0,00
	0,50	0	0,00
	0,20	0	0,00
	0,10	0	0,00
	0,05	0	0,00
	0,02	0	0,00
	0,01	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 0,00

L'arrêté de caisse est bon.

Ce Compte-Rendu Financier 2016 - 2017 semble correct.

OCCE de Côte-d'Or

Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2016 - 2017

Coopérative Scolaire de l'École Maternelle, à SOIRANS
(0211955L)
Compte : Banque Populaire n° 092219164537 -

Papiers à envoyer à l'OCCE 21	Validation de l'OCCE 21
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Laurence DHAINAUT, mandataire, etc).	validé
2. une copie du relevé du compte Banque Populaire n° 092219164537, où figure le montant : 1 993,71 € .	validé

Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 21 :
ad21@occe.coop, en précisant bien les coordonnées de la coop. (son nom, le mandataire, le numéro du compte, etc).